

NILUB

DÉGRIPPANT MULTIFONCTIONS

HAUTE PERFORMANCE RENFORCÉ

au **BISULFURE** de **MOLYBDÈNE**

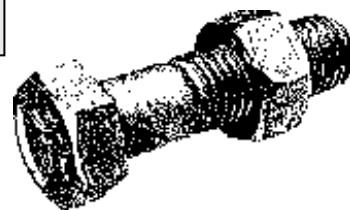
A USAGES PROFESSIONNELS.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée d'huile minérale, de bisulfure de molybdène, d'agent inhibiteur de corrosion.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	810 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D' ECLAIR	23 °c afnor coupe fermée.
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 21 °c et inférieur à 55 °c, classe A2
. RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE	57900 Volts – NF EN 60156
. TENSION SUPERFICIELLE	30 Dynes / cm
. ODEUR	Caractéristique de solvant.
. COULEUR	Anthracite
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur inflammable	



7 fonctions

DEGRIPPANT
DIELECTRIQUE
HYDROPHOBE
LUBRIFIANT
ANTI – CORROSION
ANTI – OXYDANT
PREVENTIF

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. **NON MISCIBLE A L'EAU.** Ne contient pas de silicones.

. **Neutre, polyvalent** : n'attaque pas les métaux et supports usuels : aciers, aciers inoxydables, alliages légers, aluminium, matières plastiques.

. Utilisable en **MULTIPOSITIONS.**

. **PENETRE RAPIDEMENT** les dépôts oxydés, la rouille, les calamines, graisses oxydées, poussières, gommes et autres résidus présents sur les surfaces bloquées ou grippées, filetages, écrous, pièces mécaniques ou électromécaniques, mouvements, etc. Réduit les risques de détériorations des filets ou de casses lors des démontages en ambiance agressive (air marin, carrières, industries, etc).

. **HAUTE RIGIDITE DIELECTRIQUE** : **SUPERIEURE à 50 000 VOLTS**

. Pouvoir **HYDROPHOBE ET EFFET DEWATERING**, **chasse l'humidité, évite la reprise de l'oxydation rapide.**

. Laisse sur les surfaces traitées un film **PROTECTEUR LUBRIFIANT** favorisant les opérations de démontage, remontage, le mouvement des pièces mécaniques en supprimant le grincement, **augmente la longévité des mécanismes et articulations.**

DEGRIPPANT PROFESSIONNEL

- Equipements et outils d'atelier, mandrins, perceuses, machines-outils
- Matériels de manutention
- Engins de levage
- Glissières, tringleries, câbles, guides
- Convoyeurs, roulements
- Serrures, charnières, huisseries
- Boulons, écrous, vis, goupilles
- Rotules, axes, bagues, pivots
- Equipements électromécaniques, automatismes, portails
- Robinetterie
- Horloges, parcmètres, commutateurs
- Vannes automatiques
- Matériels et engins de chantier
- Installations d'étiquetages, de conditionnements
- Distributeurs automatiques
- Machines agricoles, tracteurs, chaînes, manilles, etc...

- Ateliers de mécaniques
- Automobiles, garages, transports
- Ateliers d'usinage
- Compagnies d'électricité
- Services de dépannages
- Electromécaniciens
- Entreprises de forages terrestres ou maritimes
- Plombiers
- Chauffagistes
- Serruriers
- Entreprises du bâtiment
- Travaux publics
- Ateliers municipaux
- Stations d'épurations et de traitements des eaux
- Industries agroalimentaires
- Agriculture, élevages
- Marine, bateaux de transports ou de pêches, etc...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Selon le cas, pulvériser directement sur les surfaces à dégripper :

⇒ **Pulvérisation localisée** : Utiliser le tube prolongateur

⇒ **Pulvérisation large** : Retirer le tube prolongateur



. Laisser pénétrer dans les parties bloquées.

. Renouveler si nécessaire l'application sur les surfaces fortement grippées ou gommées, appliquer également lors du montage des pièces afin de faciliter l'assemblage et la protection-lubrification des surfaces.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

SGH02

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



USINE MICHEL

Sarl au capital de 8.000€

Les Murets – B.P.8

Tel : 04.90.20.10.77.

R.C. 451.822.837

84740 VELLERON

Fax : 04.90.20.02.07.